

# CONDITIONS GENERALES DU SERVICE DE PRETE-NOM

CG-ND-TRUST version 1.0 en date du 01 juin 2010

En complément des conditions générales CG-ND, l'utilisation du service de prête-nom suppose l'acceptation et le respect des présentes conditions générales CG-ND-TRUST

Les termes employés dans les présentes conditions générales commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les conditions générales CG-ND.

Ci après « TRUSTEE »: NETIM, ou toute tierce partie utilisée par NETIM pour fournir le Service

## ARTICLE 1 : PREAMBULE

Le Client désire enregistrer un Nom de Domaine dans une Extension alors que ce dernier ne remplit pas les règles d'attribution définies par le Registre. Afin de réaliser cet enregistrement, le Client désire utiliser le service de prête-nom fourni par NETIM.

Les présentes « CG-ND-TRUST » définissent les droits et obligations respectifs du Client et de TRUSTEE.

## ARTICLE 2 : DESCRIPTION DU SERVICE

2.1 En fonction des règles imposées par les Registres NETIM pourra, directement ou par le biais d'un tiers, se porter titulaire d'un Nom de Domaine pour le compte du Client, afin de répondre aux critères d'éligibilité pour l'enregistrement dudit Nom de Domaine.

2.2 Dans le cas où le Service est fourni par le biais d'un tiers, des conditions spéciales sont susceptibles de s'appliquer. NETIM publiera alors la version actuelle de ces conditions spéciales sur le Site ou à défaut fournira un lien vers le site du tiers où pourra être trouvée la version actuelle des conditions spéciales.

2.3 Le Client reconnaît que le Service offert par NETIM n'est fourni qu'à des fins de commodité. Aussi le Client comprend qu'il reste libre de répondre aux critères d'éligibilité imposés par le Registre par tout autre moyen de son choix, tel que mais non limité à l'utilisation des informations ou du service de prête-nom d'un tiers.

2.4 En se portant titulaire du Nom de Domaine pour le compte du Client, TRUSTEE sera le titulaire officiel du Nom de Domaine auprès du Registre. TRUSTEE procure l'usufruit du Nom de Domaine au Client dans le cadre des présentes conditions générales.

## ARTICLE 3 : PRIX

3.1 Le Client s'engage à payer les frais du Service dus à NETIM, suivant le tarif en vigueur au moment de sa demande, et ce dès l'émission de facture de NETIM.

3.2 En cas de suppression anticipée du Nom de Domaine, suspension ou transfert vers un autre Registrar, le Client n'aura pas droit à un remboursement même partiel.

## ARTICLE 4 : DUREE / TERMINAISON

4.1 La durée s'entend de la date de demande du Service jusqu'à la date d'expiration du Nom de Domaine au moment de la souscription mais restera effectif tant que NETIM sera le Registrar du Nom de Domaine.

Le Service prend fin automatiquement si le Nom de Domaine est transféré vers un autre Registrar, si le Nom de Domaine est transmis à un tiers ou si le Nom de Domaine est supprimé.

4.2 La prestation de NETIM se renouvelle par tacite reconduction pour une durée identique, sous la réserve du paiement préalable du prix par le Client dans le délai prescrit.

4.3 NETIM se réserve le droit de ne plus fournir tout ou partie du Service, il incombe donc au Client de prendre alors toutes les mesures nécessaires afin de répondre aux critères d'éligibilité du Registre sans le Service. Le Client accepte et comprend qu'à défaut le Nom de Domaine pourra être supprimé sans que la responsabilité de TRUSTEE puisse être mise en cause.

## **ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DU CLIENT**

5.1 Le Client comprend que le non respect de ses obligations pourra conduire NETIM, à sa discrétion et au besoin sans notification préalable, à bloquer ou à supprimer le Nom de Domaine utilisant le Service sans indemnités ou remboursement ou compensations.

5.2 Le Client s'engage à ne jamais utiliser le Service à des fins illicites ou frauduleuses telles que en autres à des actes de cybersquattage, de typosquattage, d'envoi de spams, des actes de « phishing », des actes portant atteinte au droit de tiers, la diffusion de contenu diffamant, illégal ou plus généralement toute action violant les dispositions légales ou réglementaires en vigueur.

5.3 Le Client s'engage à transmettre le Nom de Domaine à un tiers, à ces frais et à priori, si le Nom de Domaine doit être transféré vers un autre Registrar. TRUSTEE pourra faire valoir ses droits auprès du Registre pour que le Nom de Domaine soit supprimé.

5.4 Le Client s'engage à transmettre à TRUSTEE toutes les communications relatives au Nom de Domaine si ces dernières sont en lien direct avec le contrat d'enregistrement liant le titulaire avec le Registre.

5.5 Le moyen de correspondance est principalement l'email. Le client s'engage donc à maintenir les informations de son compte à jour, et notamment son adresse email. Toutes les correspondances d'TRUSTEE qui seront transmises au Client seront considérées comme reçues.

5.6 Le Client s'engage à traiter et à répondre à toutes les correspondances transmises par TRUSTEE, au maximum dans un délai de 48 heures, à moins qu'un délai plus court ne soit imposé par une tierce partie ou une procédure dans le cadre du fonctionnement du Nom de Domaine.

En cas d'inaccessibilité, de non réponse ou si une réponse dans le délai fixé par TRUSTEE n'est pas possible, le Client accepte que NETIM prenne toutes les décisions et actions nécessaires, notamment la suspension, le blocage ou la suppression du Nom de Domaine.

5.7 Le Client s'engage à informer immédiatement NETIM de tous les événements pouvant affecter le statut de TRUSTEE en tant que titulaire du Nom de Domaine, en particulier un changement du bénéficiaire ou si une action légale est prise envers le Client.

5.8 Le Client s'engage respecter sans réserve le contrat d'enregistrement liant le Registre à TRUSTEE en sa qualité de titulaire du Nom de Domaine.

## **ARTICLE 6 : OBLIGATIONS DE TRUSTEE**

6.1 TRUSTEE s'engage à remplir toutes les tâches qui lui sont confiées en tant que titulaire du Nom de Domaine dans l'intérêt du client. Il se conformera aux instructions données par le Client, à condition qu'elles ne soient pas en conflit avec la loi ou l'un des accords contractuels entre les deux parties.

6.2 TRUSTEE transmettra au Client, sans délai ou au maximum dans un délai de 48 heures, toutes les correspondances concernant le Nom de Domaine reçues en tant que titulaire.

6.3 TRUSTEE prendra toutes les décisions qui peuvent ou doivent être effectuées concernant le Nom de Domaine à sa seule discrétion.

## **ARTICLE 7 : RESPONSABILITES**

7.1 Le Client comprend et accepte que TRUSTEE ne saurait en aucun cas être tenu responsable quand à l'utilisation du Service.

7.2 Le Client comprend et accepte que TRUSTEE ne saurait être tenu responsable dans le cas où le Service ne répondrait plus aux critères d'éligibilité du Registre, ou que le Service ne pourrait plus être offert.

## **ARTICLE 8 : RESOLUTION DES LITIGES**

Dans le cas où TRUSTEE est contacté par une tierce partie afin de transmettre ou supprimer un Nom de Domaine, le Client doit déclarer à NETIM par écrit dans le délai défini en 5.6 s'il accepte la cession ou s'il désire le défendre.

8.1 Dans le cas où le Client accepte la transmission ou la suppression, NETIM procédera aux opérations nécessaires auprès du Registre et contactera le plaignant pour lui signifier les actions réalisées.

8.2 Dans le cas où le Client ne réalise pas de déclaration, NETIM procédera aux actions nécessaires pour se prémunir de tout dommage comme défini en 5.6

8.3 Dans le cas où le Client désire défendre le Nom de Domaine et en vertu de l'article 9, le Client devra dans les 48 heures céder à NETIM une avance sous forme d'un dépôt de 5000 EUR afin de sécuriser son indemnisation.

De plus, dans les 48 heures, le Client devra nommer un avocat qui le représentera dans le cadre du litige.

Si le Client ne respecte pas les obligations ci dessus, NETIM pourra être en mesure d'appliquer l'article 8.2

## **ARTICLE 9 : INDEMNISATIONS**

Le Client est tenu de garantir NETIM contre toute action émanant d'un tiers en rapport avec l'utilisation du Service par le Client. Cette garantie implique notamment que le Client s'engage à indemniser entièrement NETIM de tout dommage direct ou indirect mais non limité à tous frais administratifs, judiciaires ou extrajudiciaires que NETIM pourrait être amenée à subir du fait de l'enregistrement du Nom de Domaine, mais également de l'utilisation faite par le Client du Nom de Domaine.